

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Domaine : 3- domaine et
patrimoine

Sous-domaine :
3-2 Aliénations

Objet : Achat parcelles : ZC84,
ZC85, ZC86, A490 et D377

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 13

Date de convocation :
10.12.2025

Date de publication de la
présente délibération :

La convocation du CM et le
compte-rendu de la présente
délibération ont été affichés
conformément aux articles L
2221-7 et L 2121-7 du
C.G.C.T.

Commune de Montferrand

Délibération du conseil municipal

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le seize du mois de décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, RICARD Rachel, FONQUERGNE Virginie, Mrs ALBOUY Julien, MARSAC Alain, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : Mrs GILIS Frédéric, Régis PUGINIER

Secrétaire de séance : BILLIATO Lucie

Mmes RICARD Rachel, FONQUERGNE Virginie quittent la séance à 20h.

Mr ALBOUY rejoint la séance à 20h30.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les parcelles ZC84, ZC85, ZC86 d'une surface de 3187 m² - Le BERRUT, la A490 d'une surface de 58 m² - PEYRE CLOUQUE, et la D377 d'une surface de 1607 m² - FOUNT D'ALZOUNO, 11320 Montferrand, appartenant à Mme MARTY.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'achat des parcelles : ZC84, ZC85, ZC86 d'une surface de 3187 m² (projet agrandissement du cimetière St Pierre), A490 d'une surface de 58 m² (chemin), et la D377 (parking) à Montferrand pour la somme de 8800 €. (Huit mille huit cents euros).

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, décide :

. l'achat des parcelles : ZC84, ZC85, ZC86 d'une surface de 3187 m² (projet agrandissement du cimetière St Pierre), A490 d'une surface de 58 m² (chemin), et la D377 (parking) appartenant à Mme MARTY à Montferrand pour la somme de 8800 €.

. prise en charge de tous les frais concernant ce dossier ;

. d'autoriser M. le Maire ou l'un de ses adjoints à signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Maire,
Ch. PRADEL

Signé par Christophe PRADEL, maire, le 17 décembre 2025

